



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Le laboratoire départemental EVA

Écologie

Réseau

Laboratoire

Réseau

Publié le 12 novembre 2019

Reading time : 5 minutes



Sur un même site situé à Toulouse, il regroupe le laboratoire de l'eau, le laboratoire vétérinaire et des services d'expertise et d'assistance techniques ; ses services réalisent les diagnostics, les actions de prévention et le conseil pour l'hygiène alimentaire, la qualité de l'eau et de l'air et le contrôle vétérinaire.



Un lieu au service de la santé publique

Le Laboratoire départemental 31 EVA est au service des collectivités, des ministères et des agences de l'État, des entreprises, des professionnels et des consommateurs. Ses services assurent de nombreuses missions :

Contrôle de la qualité de l'eau

Le laboratoire départemental 31 EVA procède régulièrement à des prélèvements et analyses de l'eau destinée à la consommation humaine, mais aussi des eaux de piscines et de baignade, eaux thermales ou en milieu hospitalier, des eaux superficielles et souterraines (sources, nappes, rivières), des eaux usées et rejets d'eaux industrielles. Il qualifie à travers des indicateurs biologiques l'état écologique des cours d'eau. Il accompagne la réflexion stratégique du Conseil départemental de la Haute-Garonne dans sa politique en faveur des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Le laboratoire 31 EVA intervient dans les établissements recevant du public, comme les collèges, pour analyser le taux de légionelle et la qualité de l'eau de consommation. En adéquation avec le projet de transition écologique du Département, et des acteurs publics de police de l'eau, il se rend chez les industriels pour réaliser des prélèvements, des mesures et des analyses pour qualifier l'impact sur l'environnement. Le laboratoire peut enfin intervenir chez les particuliers, sur demande, pour analyser les eaux de puits, piscines, aquariums, etc.

Un réseau de six stations d'alerte assure la surveillance en continu de la qualité des eaux des rivières pour protéger les ressources d'eau potable de la Haute-Garonne. Pour compléter cette surveillance, deux nouveaux projets sont en réflexion (sur les rivières Tarn et Ariège). Ce réseau permet de surveiller les activités potentiellement polluantes. Quotidiennement, le laboratoire départemental de Haute-Garonne recherche plus de 700 micropolluants et agents pathogènes différents dans les échantillons qui lui sont confiés. Son réseau de techniciens préleveurs couvre l'ensemble du territoire de Haute-Garonne. Il y en a nécessairement un près de chez vous aujourd'hui.

Assainissement

Dans ce cas précis, le laboratoire départemental porte assistance aux exploitants des stations d'épuration.

[Schéma départemental de gestion des boues de la Haute-Garonne](#)

Sécurité alimentaire

Le Laboratoire Départemental 31 assure de nombreux contrôles officiels (à la demande de l'État) obligatoires et à la demande. Il procède régulièrement aux analyses :

- en matière de bactériologie animale et alimentaire, recherche, dénombrement et identification d'agents biologiques responsables de problèmes sanitaires
- en chimie alimentaire, recherche de résidus et de contaminants de l'environnement dans les denrées, recherche de radio-nucléides...

Ces moyens d'analyse sont au service des éleveurs, vétérinaires, industriels, artisans, professionnels de l'agro-alimentaire, collectivités et consommateurs.

La restauration collective (hors foyer) se généralise : restaurants scolaires, d'entreprises, maisons de retraite, services de portage de repas à domicile. Au sein de ses cantines scolaires dans les collèges, le Conseil départemental prend en charge la restauration pour plus de 30 000 élèves.

Au sein du Laboratoire départemental EVA31, une unité audit/conseil/formation propose ses prestations aux acteurs de la chaîne alimentaire, et assiste les professionnels de la restauration sociale et collective afin de développer une alimentation équilibrée, en réalisant notamment des audits et des formations en nutrition.

Santé vétérinaire

Au service des consommateurs et aux côtés des professionnels de l'agriculture et de l'élevage, le Laboratoire Départemental 31 est un maillon essentiel de la prévention des maladies animales et végétales. Il participe activement au réseau d'épidémiologie-surveillance et à la prévention et la gestion des

risques sanitaires et photo-sanitaires.

De la santé animale à la santé de l'Homme

Pour garantir au consommateur la sécurité sanitaire, la santé animale doit faire l'objet de contrôles préventifs. Ces contrôles permettent de déceler et de maîtriser toutes les maladies, infectieuses ou non. Cette surveillance concerne majoritairement les maladies dites « émergentes », pouvant entraîner des risques pandémiques, comme la grippe aviaire. Le Laboratoire Départemental 31, service du Conseil départemental, assure cette mission d'épidémiologie-surveillance en réalisant un diagnostic précoce, lors de l'apparition d'un problème pathologique.

Ce diagnostic permet de proposer un meilleur traitement pour soulager l'animal et éviter la propagation de la maladie, à l'intérieur et à l'extérieur de l'élevage : ainsi, cette prévention évite la transmission de maladies animales à l'Homme, et réduit l'impact économique subi par les professionnels.

Préserver la qualité des végétaux et des cultures

Dans un contexte d'accroissement des échanges mondiaux, la santé des végétaux et la qualité des cultures nécessitent une surveillance accrue. Comme les hommes et les animaux, les végétaux peuvent souffrir de diverses maladies entraînant d'importantes conséquences sanitaires et économiques.

Le Laboratoire Départemental 31 a élargi ses compétences à la prévention et la gestion des risques sanitaires et photo-sanitaires : il réalise des analyses pour rechercher les organismes nuisibles et les résidus de pesticides. Des auto-contrôles sont également réalisés à la demande des producteurs, des industriels et des organismes certificateurs.

Contrôle de la qualité de l'air

Le Laboratoire est également habilité à accompagner différents acteurs dans le contrôle de la qualité de l'air ambiant et intérieur, de l'échantillonnage aux résultats.